



Assemblée Générale Ordinaire 2022

Procès-Verbal

Auteur: Anne-Sophie LACROIX

Date: 13/03/2022

Assemblée Générale Ordinaire 2022 - Procès-Verbal

Le 13 mars 2022 à 14h s'est tenue **en distanciel** l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 de l'Association Césarine.

Étaient présents :

David BAUME
Sophie BAUME
Elizabeth CHIAVASSA
Camille DEBALME
Carole DI GIUSTO
Marion DUMANCHIN

Céline FREMONT
Karine GARCIA-LEBAILLY
Anne-Sophie LACROIX
Emilie LAZARO
Barbara PAYET
Ariane ROBERT

Absents représentés :

Delphine JOULIA, représentée par.....	Carole DI GIUSTO
Nathalie GRILLON, représentée par.....	Anne-Sophie LACROIX
Dimitri Jost, représenté par.....	Ariane ROBERT
Karin Ruckebusch, représentée par	Sophie BAUME
France Schoumacher Mezmorian, représentée par..	Anne-Sophie LACROIX

1. Lecture du rapport financier 2021

Le rapport financier est porté au vote de l'assemblée générale. Il est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Lecture du rapport moral 2021

Le rapport moral est porté au vote de l'assemblée générale. Il est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Projets 2021

Le faible nombre de membres actives empêche de terminer les projets engagés. L'accueil des nouvelles arrivantes sur le forum de travail pourrait être revu pour les intégrer davantage et impliquer de suite par un échange téléphonique par exemple.

L'outil de visio est proposé pour relancer les projets et échanger afin d'avancer et conserver la motivation. L'objectif est de fixer des jalons. L'application Discord peut aussi être utilisée dans cet objectif.

Le projet "Non séparation bébé-maman-papa à la naissance" par Marion Dumanchin, Camille DEBALME, Céline FREMONT est à finaliser.

Le projet covid-19 est à relancer en partant sur un compte gmail au nom de l'association Césarine pour exploiter de façon pérenne les données et en reprenant la période concernée.

La page "césarienne extra-péritonéale" : les témoignages ont été recueillis, mais il manque les autorisations pour les utiliser.

Le projet "Proposition CNGOF bientraitance" par Céline FREMONT : le groupe de travail est encore en cours, le but étant, entre autres, de formaliser une notice d'information sur la césarienne propre à chaque établissement, et une notice sur des informations obligatoires à donner sur la césarienne au cours de la grossesse, même physiologique.

3.1. Formation

Karine GARCIA-LEBAILLY et Céline FREMONT assurent la mission de formation continue. Elles recensent 2 animatrices stagiaires.

Aucune session pratique n'est prévue en 2022 faute d'un nombre de stagiaires requis suffisant (minimum 3).

3.2. Réunion d'animation

Les réunions d'animation sont faisables en visio, il y a quelques demandes. La mise en place de réunions virtuelles régulières avec une rotation des animatrices pourrait être envisagée, toujours sur inscription pour limiter le nombre de participant et les engager à venir. Ainsi, les dates pourraient être fixées à l'avance et maintenues en fonction de participants ou non.

3.3. Les outils de communication numérique

3.3.1. Facebook

Assemblée Générale Ordinaire 2022 - Procès-Verbal

Le groupe FB n'accepte que les femmes qui sont enceintes ou qui ont eu une césarienne, contrairement au forum public. La crainte est qu'elles ne trouvent pas leur place, que certains témoignages soient anxiogènes ou que les éventuels dérapages dépassent l'équipe de modération. Il serait intéressant de mettre un préfiltre pour ces femmes, en leur demandant de se renseigner au préalable sur le site, avant de naviguer sur le forum et prévenir que, sur le groupe, toutes les femmes n'ont pas eu le même vécu.

Une publication du samedi pourrait être faite sur les livres ressources que l'association Césarine a reçu ou lu (ostéopathie, réédition...)

3.3.2. Site internet

En 2021, les visites du site ont chuté de 50 %, le site n'apparaît pas en premier dans le référencement sur le moteur de recherche Google. De plus, les visites qui étaient issues des forums internet n'existent quasi-plus. Ce référencement sera à améliorer après la mise en ligne du nouveau site.

Un état des lieux du reste à faire est nécessaire avec, pour jalon, le **24 avril 2022**

Ensuite, il sera opportun de rajouter les nouvelles pages en attente de création sur le nouveau site.

3.3.3. Instagram

Une vitrine pourrait être créée via cet outil avec un mdp/login à se partager, la publication du samedi pourrait y être diffusée (en même temps que FB si possible). Il est possible de modérer et de verrouiller les commentaires. L'objectif est de gagner en visibilité, d'orienter sur le forum privé ou Facebook et non d'échanger.

La charte graphique de l'association est à utiliser. Une adresse a déjà été créée, mais pas encore de compte. => Barbara PAYET

Objectif : augmenter la visibilité et recruter des adhérents actifs.

3.3.4. Mailing

Appel à volontaire pour aider Magali GAENG : Camille DEBALME s'occupe du contenu avec Carole DI GIUSTO, Marion DUMANCHIN de la partie technique.

3.4. Documents de communication

3.4.1. Livres

500 exemplaires du livre adulte ont été édités en octobre 2017. Une 2ème édition est en cours de préparation. Le public a été difficile à trouver, l'éditeur pense que la couverture est à revoir pour mettre en avant un lieu mère-enfant plutôt qu'une image de chirurgie. Il propose une photo de femme, avec ou sans visage, de son enfant et la cicatrice. L'éditeur a un budget pour payer des droits, l'association en a aussi si besoin. Un choix de photo est à faire et un sondage sur FB est à lancer pour avoir une idée des couvertures qui pourraient attirer les lectrices.

Une phrase d'accroche sur la couverture est aussi à ajouter selon l'éditeur.

Le livre enfant est toujours un succès, le retour des lecteurs est bon, il reste 1095 exemplaires en stock.

3.5. CIANE

Assemblée Générale Ordinaire 2022 - Procès-Verbal

L'association Césarine était présente à l'assemblée générale du CIANE, mais n'est pas en mesure de siéger à leur conseil d'administration. Cependant, les membres de l'association Césarine participent volontiers aux projets en lien avec la césarienne, en collaboration avec le CIANE.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 12 mars 2022 en présentiel si la situation sanitaire le permet, couplé à de la visio pour les membres ne pouvant se déplacer.

L'ordre du jour ayant été épuisé, l'assemblée générale est clôturée à 17h15.